

Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles


La structure culturelle Centre pour la Promotion des Arts asbl
ayant son siège social à l'adresse 44 av. de la Faïencerie
L-1510 Luxembourg
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F 5225
(à biffer si non applicable), représentée par lex Weyer et Anouck Pech
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: lex Weyer

Fonction: président

Date: 28.07.2022

Cachet: 

Nom: Anouck Pech

Fonction: trésorière





CARRÉ 1, rue de l'Acierie
LE GOUVERNEMENT L-1112 Luxembourg
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Centre pour la Promotion des Arts
Ministère de la Culture

